

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 septembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procurations : Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusés : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET
- Absents :
- Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**N° CP/2017/333 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics**  
**Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement complémentaires pour 2017 aux collèges publics**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 24 898 €, soit :

- 2 900 € au collège Jules Hoffmann de Strasbourg au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire de viabilisation 2016 ;
- 372 € au collège Henri Meck de Molsheim au titre de la dotation "autres dépenses de fonctionnement – euro/élève" de 2017 ;
- 6 000 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire d'entretien 2017 en faveur des collèges suivants :
  - . STRASBOURG Jules Hoffmann : 4 000 € ;
  - . VILLE Klosterwald : 2 000 € ;
- 9 140 € aux collèges figurant dans le tableau joint en annexe, pour financer leurs ateliers d'enseignement artistique au titre de l'année scolaire 2017/2018 ;
- 3 120 € au collège Europe d'Obernai pour l'acquisition d'un bac de filtration d'huile destiné au service de restauration, dans le cadre de la politique départementale de prévention des troubles musculo-squelettiques pour les agents techniques des collèges ;
- 3 366 € pour couvrir les frais de réparation des équipements spécifiques des collèges suivants :
  - . HERRLISHEIM : 2 916 € (four et armoire froide de la demi-pension) ;
  - . MOLLSHEIM Bugatti : 450 € (ascenseur).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170911-lmc1111068-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 15/09/17